

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2022-112

Date de la convocation : 08/12/2022

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 82

Conseillers représentés : 17

Total votants : 99

Le quinze décembre deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Les Tourelles à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019 LABBE José , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 023 GENTY Jean Charles , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny , 044 POUCKET Eric , 045 QUEVAL Guillaume (*depuis 19:26:46*) , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 054 CORNET Loïc , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 065 HARDY Jérôme , 066 OUDIN Denis , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080 LORFEUVRE Gérald , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu (*depuis 19:30:35*) , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal (*depuis 19:30:40*) , 110 DION Valentine , 112 FESTUOT Annie , 113 GODART Olivier , 115 MACHINET Jean Baptiste , 116 LAIES Benoît , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 011 PERTUS Xavier (à 037 LEFORT Sylvie) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 022 DESTENAY Roland (à 026 LOBIDEL Alain) , 032 MANESSE Jean Eric (à 089 VAN DEN BERGH Charles) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 061 BOUILLEAUX Jean Pol (à 062 PIEROT Chantal) , 069 OUDIN Hubert (à 049 ANDREY Danièle) , 074 DUMANGE Dominique (à 086 MACHINET Thierry) , 076 GAVART Vincent (à 077 NAUDIN Muriel) , 103 BERGERY Marie Claude (à 121 RENOLLET Hubert) , 104 BOLY Francis (à 105 CARPENTIER Dominique) , 106 CORNEVIN Barbara (à 116 LAIES Benoît) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 110 DION Valentine) , 109 DESGEORGES Marc (à 117 LAMPSON Nadège) , 111 DUGARD Yann (à 122 MAROTEAUX Nathalie) , 114 HAUDECOEUR Agnès (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 119 LESUEUR Patricia (à 120 PAYEN Françoise) ,

Secrétaire de séance : M. Thierry Machinet

**OBJET : ADHESION A LA SPL IMMOBILIER D'ENTREPRISES ARDENNES GRAND EST : APPROBATION
DU PROJET DE STATUTS, APPROBATION DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR
ET DESIGNATION DE REPRESENTANTS**

Vu la compétence obligatoire « Actions de développement économique » de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise,

Vu la création de la Société Publique Locale Immobilier d'Entreprises Ardennes Grand Est,

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le
et de sa publication ou notification le

21 DEC. 2022

21 DEC. 2022

.../...

Page 2/2 – Délibération DC2022-112

Considérant que la Société Publique Locale a pour objet de faciliter l'investissement immobilier à vocation économique en portant des programmes de construction et de réhabilitation à destination industrielle, artisanale, commerciale, tertiaire,

Considérant que le territoire de l'Argonne ardennaise dispose de nombreux sites pouvant faire l'objet d'une requalification économique,

Considérant par ailleurs les enjeux croisés de revitalisation urbaine, d'économie du foncier et du développement économique et de l'emploi,

Considérant l'intérêt pour la Communauté de communes d'entrer au capital de la Société Publique Locale pour bénéficier de son appui sur des opérations immobilières,

Vu le projet de statuts,

Vu le projet de règlement intérieur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, par 97 voix POUR, 1 Contre (066 OUDIN Denis) et 1 Abstention (054 CORNET Loïc)

- D'APPROUVER l'adhésion à la Société Publique Locale (SPL) Immobilier d'Entreprises Ardennes Grand Est,
- D'APPROUVER l'entrée au capital au sein de la SPL dans les conditions définies par le projet de statuts,
- D'APPROUVER le projet de statuts de la SPL,
- D'APPROUVER le projet de règlement intérieur de la SPL,
- DE DESIGNER Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET représentant de la Communauté de communes au sein du conseil d'administration de la SPL,
- DE DESIGNER Monsieur Michel MEIS représentant de la Communauté de communes au sein du comité technique,
- DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président de signer tout acte administratif et financier nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, notamment le projet de statuts, le projet de règlement intérieur et la libération du capital et plus généralement tout document utile à la bonne intégration de la Communauté de communes au sein de la SPL,
- DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président de désigner le cas échéant d'autres représentants au sein de la SPL si nécessaire,

Pour copie conforme

Le Président,

Benoit SINGLET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le

21 DEC. 2022

21 DEC. 2022